

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

REUNION DU CONSEIL PROVINCIAL DU 11 JUIN 2009.

SEANCE THEMATIQUE SUR L'AGRICULTURE

Présidence de Mme Josette MICHAUX, Présidente.

MM. FANIEL et FOCCROULLE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 h 15.

(Reportages : M. André GILLES, Député provincial - Président, interviewé par M. LEMAIRE, présentateur, à la ferme provinciale de Jevoumont).

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte. Bonjour aux téléspectateurs qui suivent avec nous cette septième séance thématique de notre Conseil provincial. Séance dont le sujet aujourd'hui est l'agriculture.

L'agriculture, une activité primordiale de notre belle province mais, activité trop souvent méconnue.

Aujourd'hui au travers de différents témoignages et reportages, nous essayerons de mieux vous la faire connaître.

Nous entendrons également l'avis de chaque groupe politique de notre assemblée sur le sujet.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Mais la retransmission en direct à ses impératifs, la séance devrait se terminer aux alentours de 17h30. Je demanderai donc à chaque intervenant de respecter le temps de parole qui lui est imparti.

J'invite, à présent à la tribune, M. Julien MESTREZ, Député provincial en charge de l'Agriculture, pour nous parler de l'agriculture en Province de Liège et de la politique des Services agricoles de la Province.

Vous avez la parole M. le Député provincial.

M. MESTREZ, Député provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

Mme la Présidente, M. le Gouverneur, chers Collègues, Mesdames et Messieurs.

Dressons le décor.

La diversité des sols, et les différences climatiques non négligeables, distribuent la Province de Liège en grandes régions agricoles fort différentes.

L'Ardenne et la haute Ardenne, zones de forêts et de prairies sont consacrées à l'élevage, surtout laitier.

On y trouve de nombreuses entreprises de transformation et de valorisation du lait, de la viande bovine et porcine.

Epinglons Corman. Cette entreprise transforme le gras du lait pour répondre aux attentes des consommateurs : beurre allégé ou enrichi aux oméga 3, ou pour satisfaire aux besoins spécifiques de l'industrie alimentaire comme le chocolat ou les biscuits. Il n'y en a pas quatre semblables en Europe, et elle exporte jusqu'au Japon.

Aux productions herbagères, le Plateau de Herve ajoute la fruiticulture. Au bocage traditionnel se substituent de plus en plus des plantations de basses tiges.

Des entreprises spécialisées assurent la transformation des fruits en sirop ou en boissons.

Epinglons la Cidrerie Stassen, première dans le Benelux, qui nourrit de grandes ambitions avec un produit jeune et sexy, à boire sur glace.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

Franchissons la Meuse. La Hesbaye au riche sol limoneux nous offre ses ondulations de céréales, ses betteraves sucrières, ses champs de légumes, et sa chicorée à inuline

Epinglons Orafti à Oreye. Sur un procédé développé à Liège, cette entreprise extrait l'inuline, une longue chaîne d'acides aminés, favorables à la santé et que l'on introduit aujourd'hui dans les sodas ou les biscuits pour bébés. Elle travaille 365 jours par an et exporte 99 % de sa production.

Avec le soutien actif des Services agricoles, s'est développée la culture maraîchère.

Aujourd'hui, Hesbaye Frost, à Geer, valorise la production de 12.000 hectares de cultures maraîchères, dont 6.000 en Province de Liège.

Epinards, petits pois, choux de Bruxelles, carottes ou haricots, surgelés quelques heures seulement après la cueillette, sont largement exportés sur le marché anglais, un des plus exigeants.

Traditionnellement tourné vers l'alimentation humaine ou animale, le marché des céréales est aujourd'hui sollicité, sans qu'on en connaisse encore bien les conséquences, par la production de bioéthanol.

Sans ignorer les interrogations que suscite cette forme de valorisation de l'une des bases de notre alimentation, constatons cependant que cette entreprise est une des plus performantes au monde.

90 % des intrants sont valorisés sous forme d'énergie, de gluten, d'éthanol et de coproduit riche en protéines destiné à l'alimentation animale.

Retrouvons la Meuse.

Le Condroz nous accueille, alternant céréales et pâtures, deux bases de l'alimentation du célèbre blanc bleu belge, fruit d'une longue sélection génétique.

Riche et variée, l'agriculture recouvre 40 % de notre territoire, presque à égalité avec la forêt.

4000 entreprises agricoles - nombre en constante diminution - gènèrent cette richesse et façonnent ces paysages.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Elles alimentent une puissante filière agroalimentaire qui procure aux liégeois et aux liégeoises quelque 20.000 emplois.

Pour en illustrer la diversité, je ne résiste pas à l'envie de vous faire découvrir, en amont cette fois de la filière, un autre fleuron de notre savoir-faire : l'entreprise Joskin, un fabricant de matériel agricole très spécifique.

Aux sources de cette activité, des hommes et des femmes.

Des agriculteurs. Amoureux de leur métier, fiers, compétents, courageux, ils tentent de répondre aux attentes contradictoires d'un monde de plus en plus déboussolé.

Complètement dérégulé, le Marché, où la spéculation amplifie les aléas climatiques mondiaux, entraîne des pressions ingérables sur les prix.

Au moment même où les contraintes se multiplient, pour toujours plus de qualité et de garanties sanitaires, dans un environnement préservé, il faut produire mieux, autrement - raisonné, intégré, voire bio - et moins cher et cela dans un cadre de plus en plus exigeant.

Je leur dédie cette séance.

Mme la Présidente. - Merci M. le Député.

Maintenant, je vais céder la parole à quelqu'un que vous connaissez tous : M. Guy LEMAIRE, présentateur et producteur de nombreuses émissions à la RTBF.

Il va nous présenter un micro-trottoir ainsi que quelques reportages et interviews très intéressants.

A vous M. LEMAIRE.

M. LEMAIRE. - Merci Mme la Présidente. Vous dire d'abord ma joie et ma fierté d'être dans la salle des institutions de ma province, c'est la raison pour laquelle et le respect que je voue à ces institutions et aux citoyens qui vous permettent de les représenter que je porte une cravate parce que moi j'ai plutôt les pieds dans le terroir, à travers des programmes que vous connaissez peut-être parce qu'ils existent depuis longtemps et qu'ils s'intéressent à la fois au tourisme, à l'agriculture, à la ruralité, à l'alimentation, à la gastronomie, qui font les uns ou unes ou les autres partie de vos 22 compétences provinciales.

Je pense que tout cela forme un tout. Je suis, comme nous le

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

sommes tous, sensible à ce secteur qui donc évidemment aussi influe considérablement sur notre alimentation, sur notre santé et par conséquent sur notre avenir et je suis assez curieux d'en apprendre un peu plus comme les téléspectateurs sur ce que la Province peut faire en la matière.

Alors comme vous le disiez Mme la Présidente, la parole aux citoyens et c'est ce qu'on appelle en jargon journalistique, un micro-trottoir.

(Reportages : micro-trottoir).

M. LEMAIRE. - Bien voilà. Je pense que c'est assez révélateur et exemplaire de ce que nous pensons tous ou en tout cas une majorité d'entre nous aujourd'hui.

M. le Député MESTREZ. Alors ça c'est des réflexions mais d'une certaine manière c'est des questions. Est-ce que vous avez, est-ce que la Province a des réponses ?

M. MESTREZ, Député provincial. - Oui, effectivement.

Depuis les années cinquante, nous avons développé des Services agricoles, composés d'une soixantaine de personnes, motivées, compétentes, avec des moyens modernes et qui accompagnent nos agriculteurs dans les réponses à apporter à toutes ces questions multiples que posent le Marché, l'Europe, la Région, le citoyen et le consommateur.

Je vous propose de le découvrir en cinq séquences.

M. LEMAIRE. - La première de ces séquences précisément et bien elle reporte ces termes qui sont presque comme une litanie, sinon une obsession : la qualité de l'alimentation, la traçabilité et nous allons voir ce que là aussi, au concret, au quotidien la Province fait pour nous.

(Reportages : alimentation et qualité).

M. LEMAIRE. - Voilà. Le moins que l'on puisse dire c'est que ça démarre fort. Si vous pensiez que l'agriculture en 2009 c'était du bricolage ceci est déjà le premier exemple du contraire, c'est j'ai presque envie de dire, de la science, c'est en tout cas de la technologie et de la haute et nous ne sommes pas au bout de nos découvertes.

Je pense qu'on vient aussi de situer les termes importants :

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

on vient de parler de sol, on a parlé de développement durable.

C'est du sol que tout part et là aussi on y apporte l'intérêt nécessaire et en la matière, c'est simplement l'expression d'une réalité, la Province de Liège peut quelque chose pour vous et pour les professionnels.

(Reportage : développement durable).

M. LEMAIRE. - C'est plutôt encourageant ce que l'on vient de voir. Je ne dis pas que ce reportage à lui tout seul est une réponse à HOME, HOME 1 puisqu'on en attend la suite mais il est possible d'être positif.

Il est possible et c'est même un devoir de citoyenneté pour nous et pour nos enfants de croire en l'avenir et d'aider à le construire même si pendant des années d'insouciance - et à qui en vouloir - on a pensé que ces réserves étaient éternelles.

Ce développement, ce thème du développement durable à la Province de Liège c'est une goutte d'eau dans un océan peut-être mais fort heureusement ce n'est pas la seule.

Nous avons un exemple venu d'ailleurs, un exemple qui amical pour tous les liégeois puisque nous allons le chercher dans les Côtes d'Armor, chef-lieu Saint-Brieuc, auprès d'un grand ami de la Province de Liège et qui je crois partage en la matière qui occupe notre séance d'aujourd'hui la même opinion, c'est Claudy LEBRETON.

Claudie LEBRETON est non seulement et de longue date le Président du Conseil général des Côtes d'Armor mais il est aussi rien moins que le Président de l'Assemblée des Départements de France.

(Reportage : Claudie LEBRETON).

M. LEMAIRE. - Merci de ce parrainage qui ne nous étonne pas de la part d'un grand frère ou au moins d'un cousin germain, ce département, premier département agricole de France, il faut le rappeler, des Côtes d'Armor.

J'ai entendu, à titre tout à fait personnel ça me plaît assez, que et bien, toute la décision n'était pas, je dirais politique, toute la décision n'était pas chez les décideurs, toute la décision n'était pas dans les labos, la décision était l'affaire de tous. Ça s'appelle et bien, un terme, une expression : une prise de conscience.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

On chemine vers cela et en la matière, je pense que le niveau provincial dont on débat beaucoup, est un niveau intéressant parce qu'il est assez proche précisément du citoyen et qu'il peut faire le lien entre ce qui vient d'un peu plus haut, donc d'un peu plus loin et la population et les gens qui y vivent et le terroir, le territoire dans lequel il est ancré. On le voit bien avec le projet ENERBIOM que la Province de Liège, du reste, coordonne au niveau de la grande région.

(Reportage : Diversification et innovation).

M. LEMAIRE. - Ressources durables, développement durable, produits, matériaux nouveaux. Je pense, mais ma science est fraîche, elle est peut-être faillible qu'il y a 1.400.000 espèces végétales et animales sur terre, qu'il s'en crée tous les jours, à nous évidemment de ne pas les détruire.

On pourrait croire que fort de tous ces outils, entre guillemets, à leur disposition et bien les agriculteurs ont la vie facile. Et bien évidemment, elle ne l'est pas plus qu'elle ne l'était il y a quelques années. Elle nécessite aussi de leur part un sérieux coup de main, une aide à la promotion, à la valorisation, au faire-savoir qu'ils existent et qu'ils font ce métier qui nous est essentiel, qui nous est vital et qui reste extrêmement contraignant au quotidien.

Que ce soit « Agricharme » ou « la Route du Lait » ou la « Foire de Malmédy » et bien sûr la « Foire agricole de Battice », toutes ces opérations de promotion sont aussi relayées quant elles ne sont pas organisées par la Province de Liège.

(Reportage : Promotion).

M. LEMAIRE. - En voilà des choses, j'ai envie de dire, et des produits et il y en a beaucoup d'autres encore. Ceci était un échantillon assez représentatif, il est vrai.

Nous avons entendu un grand témoin venu d'ailleurs, nous allons en entendre, Mme la Présidente, un deuxième venu d'ici.

Mme la Présidente. - Oui. Merci M. LEMAIRE.

Nous avons invité aujourd'hui M. Gustave WUIDART, nouveau Président de la Régionale Verviétoise de la Fédération Wallonne de l'Agriculture.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

M. WUIDART est un homme de terrain.

D'abord aidant dans la ferme familiale, il s'est ensuite lancé avec son épouse, il y a près de 40 ans, dans l'agriculture classique et est devenu l'une des figures de la défense du monde rural.

Il y a un peu moins de 15 ans, il s'est lancé dans l'agriculture bio.

Aujourd'hui, il va nous parlé des difficultés rencontrées par le monde agricole et plus particulièrement par des agriculteurs laitiers.

M. WUIDART, je vous invite à la tribune. Vous y êtes déjà et vous avez la parole.

M. WUIDART (à la tribune). - Merci.

Mesdames, Messieurs, permettez-moi d'abord de remercier le Conseil provincial et particulièrement M. MESTREZ, d'ouvrir ce débat à l'agriculture elle-même.

Par mon intervention, je voudrais vous éclairer sur le système de paiement moyenâgeux qui écrase actuellement le producteur laitier.

Ce dernier ne sait combien il touche pour son lait que 15 jours après la récolte du mois précédent. Ce, quand il perçoit l'enveloppe pour sa laiterie.

C'est donc ingérable tant pour les familles que pour les exploitants.

La concurrence n'existe plus. Une enquête commanditée par le Parlement européen en 2008 révèle leur abus de position dominante.

Pour ne rien arranger, l'Union économique augmente les quotas, donc l'offre.

La production tant végétale qu'animale n'a plus aucun pouvoir sur ces prix.

Au niveau politique, pour notre survie, on nous octroie des compensations qui sont aussitôt mangées par l'industrie, qui baisse automatiquement nos prix.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

Ces compensations, rebaptisée primes, nous font passer pour des assistés sociaux.

En étant publiées sur internet, ces pseudo primes déclenchent la critique à l'égard de l'agriculteur.

Ces compensations sont conditionnées à toute une série de normes, plus de 80 d'après le memorandum de la F.W.A. (Fédération wallonne de l'Agriculture).

Certaines conditionnalités sont franchement subjectives. Elles engendrent des doubles pénalités indécentes.

Amende comme n'importe quel citoyen pour non respect de la condition, plus un retrait de compensation.

Sommes-nous donc considérés comme des paysans corvéables à merci ?

Aucune loi n'interdit à l'agriculteur de vendre à perte. Ce qui n'est par le cas pour la distribution. Et quand survient une crise économique mondiale, c'est le producteur qu'on écrase.

Le paradoxe c'est que 80 % des personnes qui meurent de faim dans le monde sont des agriculteurs, producteurs de nourriture.

L'observatoire des prix qui fonctionna une seule fois, en octobre 2008, et seulement pour quatre produits laitiers sur des centaines, nous a révélé que 70 % du prix va à la distribution et 30 % à la laiterie, qui doit en déduire ses coûts de récolte et transformation pour payer le producteur.

Pour la Fédération des Distributeurs, les 70 % couvrent les coûts et marge, comme elle négocie ses achats directement avec la laiterie, elle estime n'avoir rien à se reprocher vis-à-vis des producteurs. A ces derniers, de revendiquer leur dû à la laiterie.

Or, je vous le rappelle, par son système de paiement moyenâgeux, cette dernière nous donne finalement ce qu'elle veut.

L'agriculteur n'a, je vous l'ai déjà dit, aucun pouvoir sur ses prix.

C'est pourquoi, nous revendiquons l'obligation pour la laiterie de nous faire une offre de prix, 15 jours minimum avant la récolte du mois.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

D'autre part, n'y aurait-il pas moyen d'interdire, sur base de la moyenne des comptabilités, à l'agriculteur de vendre sous ses coûts de production.

Que l'Union économique établisse mensuellement un prix minimum départ exploitation.

Le pouvoir politique doit de toute urgence légaliser ces deux mesures.

N'oublions pas non plus que d'octobre 2008 à ce jour, si le prix du lait et de l'énergie se sont effondrés, les prix distributeurs, quant à eux, ne semblent pas avoir suivi.

Pour nous agriculteurs, les fluctuations de prix doivent se répercuter de la fourche à la fourchette, il faut établir une règle de proportionnalité.

Nous refusons d'essayer seul les plâtres de la crise mondiale. Nous refusons l'esclavage.

Le libéralisme sauvage a montré ses dangers, sa perversité. Nous exigeons non plus des primes, mais bien un contrôle et une régulation des marchés, et ce dans l'intérêt tant des producteurs que des consommateurs.

Je vous remercie pour votre bonne attention.

(Applaudissements).

Mme la Présidente. - Merci M. WUIDART. M. LEMAIRE, je vous cède bien volontiers la parole pour la présentation du dernier reportage.

M. LEMAIRE. - Merci Mme la Présidente. En effet, on vient d'entendre et de se rendre compte si besoin était, par ce témoignage, que la situation des agriculteurs dit classiques n'est certainement pas facile, je l'évoquais déjà il y a quelques minutes.

Nous avons certainement le droit, le devoir de maintenir des infrastructures à taille humaine même si le nombre d'emplois est en constante régression dans ce secteur.

Tout cela passe par différents pôles. Celui notamment de la formation des jeunes. Celui de la technologie, que nous avons déjà illustré à plus d'une reprise au cours de ce reportage et en la

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

matière là aussi, le Centre de la Province de Liège pour la Production animale, c'est le C.P.L.P.A. en réalité, Centre provincial liégeois de production animale est actif et non seulement actif ici mais il s'exporte jusqu'en Amérique du Sud.

(Reportage : Recherche et Enseignement).

M. LEMAIRE. - Voilà. Merci à Astrid HUGUES, la journaliste qui nous a permis d'en savoir un peu plus. En tout cas à moi, c'était mon souhait en début de séance et il est complètement rencontré. Et encore, on aurait pu évoquer bien d'autres actions de la Province en cette matière qui nous réuni cet après-midi, je ne sais pas moi, la problématique des coulées de boues, la disparition des abeilles, dieu sait si c'est important, l'apprentissage de la conduite des tracteurs, ce sera pour une autre fois. Ce sera peut-être pour le débat politique et pour cela, Mme la Présidente, nous nous en remettons à vous.

Mme la Présidente. - Merci M. LEMAIRE. Comme je vous l'annonçais en début de séance, nous allons maintenant entendre les interventions des 4 groupes de la Province et nous commencerons par la première intervention de Mme MARENNE qui parlera au nom du groupe CDH-CSP.

Vous avez la parole Mme MARENNE.

Mme MARENNE, Conseillère (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

M. le Gouverneur, Mme la Greffière, Madame, Messieurs les Députés provinciaux, chers Collègues, chers téléspectateurs.

L'agriculture tient une place essentielle dans la vie socio-économique de la Wallonie. Elle construit le cadre de vie de chacun d'entre nous et offre une très grande liberté, celle de notre indépendance alimentaire.

L'activité agricole occupe 45 % du territoire wallon.

Son rôle multifonctionnel est indéniable. L'agriculture qui contribue grandement à la dynamisation de l'espace rural, à l'entretien des paysages, à la protection du milieu naturel et à la production de produits de grande qualité doit être reconnue et justement rémunérée.

La principale et légitime préoccupation aujourd'hui de nos agriculteurs concerne l'avenir même de leur métier.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Face aux mutations qui les attendent, les exploitations agricoles doivent être aidées, tout comme des entreprises en restructuration.

Suite à une récente rencontre avec des représentants du monde agricole, le groupe des Conseillers provinciaux CDH-CSP demande que notre Province offre un plus grand soutien aux agriculteurs, par notamment, la mise à disposition à titre gracieux des agriculteurs, de conseillers en assistance administrative et comptable, et ce pendant les 5 premières années de leur installation.

De plus grande facilité d'accès, via la filière libre à l'obtention du permis G, par notamment le passage d'un tracteur-remorque dans les différents arrondissements de la province pour permettre à tout candidat intéressé de passer ledit permis.

Plus que jamais, l'agriculture et les agriculteurs demandent à être reconnus à leur juste valeur.

Le groupe des Conseillers provinciaux CDH-CSP plaide pour que soient pleinement reconnus les services rendus par l'agriculture familiale, notamment par une meilleure promotion des produits issus du terroir en province de Liège.

La consommation de produits importés qui pourraient très bien être produits chez nous est préjudiciable à nos agriculteurs mais également à l'environnement, à l'économie et au secteur de la transformation agro-alimentaire.

Le groupe des Conseillers CDH-CSP propose :

- d'insister sur le rôle de l'agriculture familiale, reconnue pour ses hautes performances en termes environnemental et sanitaire,
- de donner au consommateur et au pouvoir public via l'école, les médias, une meilleure information sur le métier d'agriculteur, par entre autre, une meilleure reconnaissance de son travail.
- d'encourager les comportements de consommation durable, achat de produits de saisons, circuit court, vente directe,
- de mettre l'accent sur la qualité diététique et gustative des produits du terroir,
- de soutenir la promotion et d'encadrer le développement de l'agriculture biologique avec du personnel stable et au fonctionnement souple.
- de mettre en évidence les économies réalisées par les

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

consommateurs qui achètent des produits wallons issus de la province de Liège.

Voilà, Mesdames et Messieurs, comment le groupe des Conseillers provinciaux CDH-CSP estime que la Province doit aider et épauler les agriculteurs dans la gestion quotidienne de leur exploitation, comment la Province doit les soutenir afin qu'ils soient mieux connus et surtout reconnus par chacun d'entre nous pour tous les services qu'ils rendent à la population et à la planète terre.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Mme la Présidente. - Merci Mme MARENNE. Ce sera maintenant le tour d'un représentant du groupe MR et c'est M. Jean-Claude JADOT qui va intervenir.

Le temps qu'il arrive, qu'il se dégage de son banc.

Voilà M. JADOT, vous avez la parole.

M. JADOT (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

M. le Gouverneur, Mme la Greffière, Madame, Messieurs les Députés provinciaux, chers Collègues.

Un Conseil provincial spécialement dédié à l'agriculture. Quelle idée, quelle bonne idée.

L'agriculture occupe depuis toujours une place de choix dans notre province et pourtant ce secteur d'activité connaît depuis quelques temps des moments particulièrement difficiles.

Nul n'ignore la grave crise laitière qui secoue nos campagnes. Nos producteurs laitiers sont obligés de produire en dessous du seuil de rentabilité et contrairement à d'autres secteurs, ils n'ont d'autres choix que de continuer à gérer et soigner leur cheptel. Les céréaliers ne sont pas mieux lotis. Les prix ont dramatiquement chutés, plus de 50 % en une seule année.

De plus, afin de respecter les nouvelles normes sanitaires, nombre d'exploitations se sont lancées dans des investissements relativement conséquents. Notons que ces nouvelles normes sont indispensables à une production de qualité.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Les exploitants et particulièrement les plus jeunes d'entre eux doivent faire face à des charges de plus en plus lourdes.

Par l'énoncé très succinct de ces quelques éléments vous comprendrez aisément que le secteur agricole vit actuellement une période déterminante.

Nous sommes en droit de nous interroger quant au rôle que doit jouer la Province de Liège dans ce secteur économique qui dépend essentiellement de directives européennes.

Si nous n'avons aucun moyen d'agir sur les prix, les quotas ou encore les droits uniques, nous pouvons renforcer voire développer des moyens d'actions particulièrement utiles à nos agriculteurs.

Quels sont-ils ? Aujourd'hui, j'en évoquerai 3 où l'intervention de nos services provinciaux est particulièrement pertinente.

En premier lieu, une aide à la gestion administrative d'une exploitation agricole. Vous connaissez tous, je suppose, les déclarations de superficies, les mesures agro-environnementales, les services de l'AFSCA, voire l'ARSIA. Mais connaissez-vous, l'activité de SANITEL qui enregistre et identifie l'ensemble des troupeaux ou encore, PROSERVIC, qui octroie un label de qualité à nos céréaliers.

Savez-vous qu'AIDA, renommée depuis peu ISA, a été mise sur pied par la Région wallonne pour aider nos jeunes fermiers à investir, voire reprendre l'exploitation familiale.

Les dossiers à constituer pour obtenir ces différentes aides sont particulièrement contraignants.

Je citerai également, en vrac, les mesures qui visent la biodiversité, NITRAWAL, le taux de liaison sol, le permis unique, les attestations de conformité des infrastructures de stockage des effluents d'élevage.

Un agriculteur devra aussi bien entendu aussi remplir son formulaire relatif aux eaux usées, tenir son carnet d'épandage, veiller à ce que ses produits phytosanitaires soient stockés conformément à la législation.

Je ne vous détaillerai pas les exigences demandées afin de répondre aux normes QFL.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

Vous le voyez, les démarches administratives ne tendent pas vers la simplification. Nos exploitations agricoles sont parmi les plus contrôlées et réglementées au monde.

C'est une excellente chose mais il ne faut pas non plus oublier qu'un fermier doit tout d'abord penser à cultiver sa terre et suivre son bétail.

Dans ce cadre, la Province et ses services peuvent apporter une aide efficace aux agriculteurs afin de les aider à se conformer à ces imposantes formalités administratives. Les services provinciaux sont particulièrement performants dans ce domaine. Il est de notre rôle de soutenir les agriculteurs, de les former, afin qu'ils puissent se consacrer à leur métier premier.

Ensuite, une aide à la maîtrise des coûts, produire plus et mieux avec moins de moyens, va devenir l'enjeu majeur pour l'ensemble du secteur.

Les innovations techniques et technologiques permettent de mieux gérer l'ensemble des intrants utilisés en agriculture.

Limiter les produits phytosanitaires, utiliser des semences de meilleure qualité, analyser les fourrages des cheptels, réaliser une fertilisation raisonnée des cultures est devenue indispensable.

Dans le cadre de ces problématiques, nos Services provinciaux sont également particulièrement utiles, par leur expertise, la collaboration directe qu'ils ont parfois avec des services externes, comme par exemple l'Université, nos services peuvent informer, conseiller, voire même inciter nos agriculteurs à être performants et respectueux de notre environnement.

Respecter notre environnement. Les agriculteurs sont sans nul doute, les premiers acteurs dans ce domaine. Nous devons donc les informer au mieux et les aider à conduire une agriculture raisonnée tout en restant rentable, car ne l'oublions pas, sans rentabilité, il n'aura pas d'agriculture durable.

Enfin, une aide à la promotion des produits issus de l'agriculture. Maîtriser les coûts de production et respecter les normes n'ont en effet aucun sens si les produits issus de notre agriculture ne sont pas valorisés et commercialisés à leur juste prix.

Nos agriculteurs présentent à la vente des produits de

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

qualité, un petit exemple. Savez-vous que les légumes cultivés en Hesbaye présentent une particularité bien spécifique ? Cultivés dans une terre lourde et grasse, chargée de limon, ils ont une chair plus ferme, leur goût est plus prononcé, ils se conservent frais plus longtemps que les légumes cultivés dans une terre plus sablonneuse.

Une filière commerciale plus courte est également à préconiser. Filière où le producteur est en relation directe avec le consommateur. Nous pensons notamment à la vente directe en ferme. D'autres types de réalisations sont également intensifiées afin de rétablir le dialogue entre le monde agricole et faire découvrir au grand public notre production locale.

Parmi les actions pouvant être envisagées, notons l'opération « Agricharme » qui pourrait être élargie et pourquoi pas peut-être une action concrète, qui a déjà été évoquée en d'autres lieux, afin d'aider un secteur en difficulté tel que la filière du lait pour le moment à savoir : lancer une opération dans notre province du type, « bol de lait à chaque enfant de nos écoles ». Ce genre d'action rencontrerait des objectifs multiples, la promotion de la santé tout en relançant un temps soit peu la consommation de ce produit.

Nous avons la chance dans notre Pays de Liège de posséder un secteur agricole des plus variés de toute l'Europe. La région herbagère est le cœur de l'activité laitière wallonne, le Condroz est le berceau du blanc bleu belge, la Hesbaye et les grandes plaines limoneuses produisent avec autant de succès céréales, betteraves et divers légumes.

L'ensemble de ces régions ont un point commun, elles nous apportent des produits de très grande qualité, il faut passer désormais à l'étape suivante, la promotion de nos produits et la reconnaissance de leurs spécificités.

Il appartient à la Province d'intervenir à la promotion de ce secteur économique.

Pour le groupe réformateur, une agriculture familiale, raisonnée, respectueuse de notre environnement, qui permet à ses exploitants de vivre décemment tout en fournissant des produits de qualité voici ce à quoi nous nous attachons.

Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements).

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur JADOT. C'est maintenant au tour du groupe ECOLO de s'exprimer et c'est Madame BLAISE qui va parler en son nom. Vous avez la parole Madame la Conseillère.

Mme BLAISE (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

La Province de Liège cultive, nous l'avons vu, l'image d'une terre riche de traditions et de savoir-faire gastronomiques. Mais aujourd'hui, quel lien subsiste-il entre ses spécialités et l'agriculture locale ?

Celle-ci en fournit-elle encore les produits de base ? Force est de constater que non, que l'agriculture a été entraînée dans une logique de compétitivité sur les marchés mondiaux au détriment, malheureusement de sa qualité et aux dépens du travail et du revenu des agriculteurs.

Il apparaît aujourd'hui évident, alors que les crises financières, sanitaires et environnementales se succèdent, qu'il faut changer de « système sociétal ». Et revoir le modèle de notre agriculture est certainement une des premières priorités, avec une réelle alternative, en l'occurrence d'agriculture biologique.

Elle répond admirablement aux différents défis : elle représente un véritable atout économique pour nos agriculteurs locaux, elle retisse le lien entre agriculture et alimentation et respecte l'équilibre entre le sol, la plante, l'animal et l'homme.

Je ne m'étendrai pas sur une des notions de base du bio qui est de consommer des fruits et légumes locaux et de saison, puisqu'elle semble maintenant universellement acceptée, tant en raison du goût inégalable des produits cueillis à maturité, que du coût environnemental moindre lié au transport.

Même si cette notion reste bien sûr un argument de poids pour promouvoir les circuits courts, impliquant un minimum de transformation des produits de base et plaidant pour un accroissement des filières de productions locales les plus complètes et diversifiées possible.

J'aimerais par contre insister sur le volet beaucoup plus méconnu du bilan carbone et de la structuration du sol qui différencie fortement le modèle biologique de celui de l'agriculture dite « conventionnelle » ou encore chimique, puisque celle-ci repose essentiellement sur l'usage intensif d'engrais chimique dérivée du pétrole.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

On touche par la même occasion au nœud du problème : cette agriculture qui déverse parfois jusqu'une demie-tonne d'équivalent pétrole en engrais par hectare de culture va devoir, comme tous les autres secteurs industriels, faire face à la raréfaction de celui-ci et trouver des alternatives.

Pire encore, non seulement elle dilapide le carbone fossile, mais en plus elle déstructure le sol et l'humus accumulé et provoque ainsi l'érosion et la perte progressive des terres fertiles. Il est donc urgent de stopper le plus rapidement possible cette hémorragie et de reconstituer la part organique des sols.

L'agriculture chimique exploite les sols et les appauvrit alors que l'agriculture biologique entretient et nourrit la terre, c'est une différence essentielle et je dirais même existentielle.

Malheureusement, le secteur de l'agriculture biologique est encore trop souvent confiné par les pouvoirs publics dans une logique de niche, isolée et hermétique, que l'on aime bien sûr évoquer dans les discours comme une quelconque curiosité muséale, dans chaque reportage, on en parlait au moins une fois, mais que l'on s'empresse d'oublier dans la vie pratique de tous les jours.

Or, pourtant, la demande des consommateurs est là mais 80 % des produits bio vendus chez nous sont importés, faute de production locale.

Quel levier la Province, à son niveau, pourrait-elle activer pour contribuer à la promotion du secteur bio ? Nous en avons relevé six.

L'Enseignement et la formation dont elle a la charge pourrait intégrer de manière beaucoup plus consistante les pratiques du bio dans ses programmes, tant du point de vue de la filière primaire de la production que des filières de transformation en aval, la fromagerie, la boulangerie, la boucherie, la cuisine en sont quelques exemples.

L'accompagnement technique et administratif surtout des exploitations lors de leur reconversion pourraient être accentués. Les Services pourraient participer d'une manière plus intensive et prioritaire à la mise au point des conditions de culture nécessaires à la diversification de production, par exemple le lupin, l'alternative au soja pour les farines animales ou les diversifications des céréales.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

La ferme de Jevoumont, que nous avons vue pourrait être reconvertie au bio et devenir ainsi le moteur d'une reconversion beaucoup plus générale dans le domaine laitier. La Province pourrait aider différentes filières à se structurer par exemple le bio maraîchage qui demande beaucoup de mains d'œuvre ... Enfin et surtout, en proposant elle-même des repas bio et locaux partout où elle en a la charge dans les cantines scolaires, les restaurants de ses sites administratifs ou touristiques.

Cela se fait ailleurs, je pense par exemple à la Ville de Rome, et nous l'avons déjà proposé ici à de nombreuses reprises mais sans être suivis.

Or, cela créerait un appel d'air vraiment extraordinaire pour le secteur et donnerait des garanties aux producteurs d'écouler leurs produits.

Voici quelques exemples non exhaustifs d'actions que la Province pourrait entreprendre pour aider le secteur à grandir car si l'agriculture de demain sera probablement multiple, la diversification a été largement abordée par d'autres avec ses volets énergétiques, touristiques et pédagogiques.

Elle gardera toujours sa vocation première qui est de nourrir la population. Pour y parvenir d'une manière viable et pérenne, l'agriculture biologique est certainement la plus raisonnable et adéquate, comme l'a constaté l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation l'agriculture.

Notre pays et singulièrement notre Province ne peuvent se permettre de rater le train du bio, c'est une opportunité formidable de soutenir une activité économique et des emplois locaux tout en proposant des produits sains et savoureux. Merci.

(Applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame BLAISE. Enfin, je cède la parole à Madame la Conseillère provinciale Isabelle ALBERT, pour le groupe PS. Vous avez la parole Madame ALBERT.

Mme ALBERT (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mesdames et Messieurs.

En Province de LIEGE, que recouvre le mot « Agriculture » ? Monsieur le Député en charge de l'Agriculture l'a déjà signalé, mais il est bon de le redire, plus de 20.000 emplois et 40 % de la surface de la province de Liège, 80 % si l'on ajoute le travail du

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

bois et de la forêt.

Ces chiffres montrent à suffisance qu'au-delà de la Région et pour coordonner ce monde agricole, il fallait une institution fédératrice et un niveau de pouvoir pertinent, c'est donc tout naturellement que la Province de Liège a joué et continue de jouer ce rôle.

Au travers de ses Services agricoles, la Province soutient les agriculteurs et en finalité, garantit la qualité des produits pour le consommateur.

En labélisant, en rédigeant des chartes de qualité, en créant des logiciels de traçabilité, en analysant les nitrates, en activant ses services d'observation et d'alerte, la Province propose aux consommateurs finals, que nous sommes, des produits sains, durables et respectueux de l'environnement.

Je ne suis pas là pour vous exposer les nombreux services que rend la Province, Monsieur le Député Mestrez et les nombreux reportages que nous venons de découvrir sont suffisamment explicites.

Je suis ici pour mettre en valeur le regard que pose le groupe Socialiste sur l'agriculture et celui-ci s'articule autour de 4 axes.

Le Premier axe porte sur la préservation l'agriculture locale.

Comme précisé en préambule, au travers d'une alimentation saine et sécurisée, c'est plus de 20.000 emplois directs ou indirects qui vivent de l'agriculture. Pour nous socialistes, le maintien et la création d'activités et d'emplois demeurent le cœur de notre projet politique. Facteur de cohésion sociale et de revenu, l'emploi de qualité permet à chaque citoyen de mener une vie digne.

La Province doit continuer à développer tous les projets mis en œuvre, toute sa politique de recentrage de ses différents services et ce, afin de préserver et d'amplifier l'emploi des ses agents, des agriculteurs et de tous les sous-traitants.

Le deuxième axe porte quant à lui sur la contribution à l'observatoire du coût de la vie quotidienne.

Vous le savez, l'observatoire devrait avoir pour mission de mettre sous monitoring la structure de prix des biens et services de premières nécessités, savoir quelles sont les marges bénéficiaires

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

prises par chacun des acteurs de la chaîne de production, de l'agriculteur, en passant par l'agro-alimentaire et la grande distribution.

Le cas échéant, si les prix sont trop élevés ou les marges bénéficiaires de certains acteurs trop exagérées, le gouvernement pourra agir de manière contraignante.

L'objectif final est que chaque ménage puisse demain continuer à acheter les aliments et accéder aux services de premières nécessités sans devoir s'endetter ou se priver.

Ainsi, nous voulons de la transparence dans les prix, mettre fin à l'opacité et donner les instruments au Ministre pour pouvoir agir sur le marché.

La Province doit être l'intermédiaire de proximité nécessaire au bon fonctionnement de ce nouvel outil et veiller à ce que les marges bénéficiaires des agriculteurs soient suffisamment élevées pour vivre.

C'est pourquoi, sans vouloir pour autant poursuivre un rêve, nous sommes persuadés que l'Observatoire, même avec son aspect plutôt rationnel, est un des pions majeurs pour contribuer à une rencontre harmonieuse et nécessaire entre l'agriculture, l'alimentation et la santé.

Le troisième axe est de préserver un Service provincial performant.

Dans un contexte européen, voire mondial, il est plus que jamais indispensable de veiller à ce que la Province soit l'Amie des agriculteurs.

Nous voulons que les départements agricoles provinciaux continuent d'être au service de tous les agriculteurs. Elle se veut un partenaire du monde de la terre et en finalité, du citoyen.

Une Province qui outre sa dimension de services et d'actions concrètes de proximité apportera demain encore aux agriculteurs l'encadrement, les conseils indépendants et neutres dont ils ont besoin pour conduire en autonomie plus grande leur exploitation.

Enfin, le quatrième et dernier point est le maintien des quotas laitiers au niveau européen.

Le groupe PS de la Province dénonce la volonté européenne de

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

maintenir les quotas laitiers. Plus de 25% des agriculteurs wallons sont concernés. Le maintien des quotas laitiers est une hérésie ! Cela risque de mettre en danger de nombreuses exploitations laitières en Wallonie et particulièrement en province de liège.

Dans ce contexte, le groupe Socialiste estime que la position du Comité Economique et Social Européen est tout à fait irresponsable. L'Europe veut un minimum de régularisation voire aucune régularisation du tout. Conclusion, les prix vont être la proie d'un libéralisme à tout crin. Ni les agriculteurs, ni les consommateurs ne seront gagnants.

Pour nous, la Commission européenne agit avec des œillères et prône un système complètement dépassé qui nuira à court terme aux agriculteurs et aux consommateurs.

Ce combat est fondamental pour l'avenir de nombreuses exploitations agricoles liégeoises, surtout les plus petites. Nous nous battons pour défendre le système des quotas qui est le seul garant d'un prix juste pour le producteur et le consommateur.

J'aurai pu aussi vous entretenir sur le bio, le développement durable, les OGM, thèmes qui nous tiennent également à cœur, mais, comme vous le savez, notre Présidente est la gardienne du temps et 4 minutes, c'est 4 minutes.

En conclusion, le groupe Socialiste, conscient des limites des compétences provinciales ne peut que se réjouir du travail mené par les Services agricoles. En visite, sur le terrain, j'ai pu mesurer l'aide considérable apportée au monde agricole et au travers lui à la population. En finalité, nos Services agricoles contribuent pleinement à garantir l'avenir de l'alimentation, de sa qualité et de notre environnement.

Sachons donc rappeler nos principes et nos propositions en saluant les évolutions positives de la Province et en portant le combat pour une politique agricole coordonnée entre les différents niveaux de pouvoirs où plus que jamais, proche du terrain, la Province à un rôle primordial à jouer.

Enfin, pour terminer, je rendrai hommage à Alphonse Karr qui disait : « Il faut rendre à l'agriculture sa place et son rang ».

C'est ce que la Province fait depuis quelques années et qu'elle a voulu mettre à l'honneur avec ce débat thématique.

Je vous remercie de votre attention.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

(Applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame ALBERT. Je vais demander à présent à Monsieur le Député provincial Julien MESTREZ de rejoindre la tribune pour réagir à l'intervention des différents groupes politiques et pour nous faire part de ses conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Député.

M. MESTREZ, Député provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Je crois qu'il faut tout de suite lever un lapsus, c'est la suppression des quotas qui est une hérésie et non pas le maintien bien évidemment. Je pense que c'était bien ça le sens du propos de Madame ALBERT, que tout le monde aura corrigé. Voilà.

Chers Collègues, Mesdames, Messieurs.

Au terme de cette séance thématique, j'espère que vous aurez une conscience plus nette du travail de nos agriculteurs, dans leur diversité.

Les contraintes des différents modes de production, les adaptations permanentes exigées par de nouvelles normes légales, autant que leur propre intérêt économique les conduisent à privilégier sans relâche la qualité et la sécurité alimentaire.

Ils s'adaptent aux avancées des progrès techniques et appliquent sans délai les résultats des recherches scientifiques pour sans cesse réduire l'impact des intrants - le pétrole dont parlait Madame BLAISE, et préserver ainsi toujours plus l'environnement.

Jardiniers de nos espaces de vie, ils méritent une meilleure reconnaissance et devraient donc être mieux rémunérés pour leur rôle de véritables professionnels de l'entretien de l'espace rural, y compris leur rôle de protecteurs de la biodiversité.

Encore faut-il qu'ils en aient la possibilité, soumis qu'ils sont aux lois brutales du marché, au yoyo des prix, à l'incertitude du lendemain, à la nécessité de la rentabilité et de la croissance à tout prix.

A l'heure où le consensus se fait pour réclamer plus de régulation du secteur financier, n'est-il pas paradoxal qu'en cette matière, bien plus importante encore pour chacun d'entre nous, l'alimentation, ce soit encore le temps de toujours plus de dérégulation et le règne sans partage de la spéculation qui sévissent.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

Seule l'assurance d'un revenu suffisant et stable offrira aux agriculteurs la possibilité de répondre pleinement aux attentes sociétales, tout en préservant les nombreuses entreprises familiales que compte notre Province. Madame Albert l'a bien compris et je l'en remercie.

Comparé à l'OMC, à l'Europe ou à la Région, le rôle de la Province est bien accessoire. Il n'en est pas moins utile. Par leur proximité, leur ancienneté et leur compétence, la relation de confiance qu'ils ont établie avec les professionnels, nos Services agricoles sont idéalement placés pour accompagner et soutenir les agriculteurs dans leurs démarches, merci Monsieur JADOT de l'avoir souligné.

Il faut préserver les acquis de cette proximité et mieux articuler nos compétences avec celles de la Région wallonne à qui revient évidemment l'établissement de la norme et le contrôle.

Malgré la mondialisation, je voudrais insister sur l'importance de conserver un secteur agricole fort en phase avec le secteur agro-alimentaire. Comme vous l'avez sans doute remarqué dans les séquences filmées, les services agricoles sont également à l'écoute des besoins des industriels et tentent de répondre avec les agriculteurs aux changements de comportement alimentaire de nos concitoyens. Ceux-ci exigent de plus en plus de transparence dans leur assiette. Une agriculture de proximité peut garantir une telle exigence.

Au nom du groupe ECOLO, Madame Blaise plaide en faveur de l'agriculture bio, et du bio seulement. Je voudrais lui apporter une réponse nuancée.

Pour autant que la variété choisie soit goûteuse, plutôt que seulement hâtive, tardive, prolifique, de longue conservation ou résistante au transport, pour autant que les productions soient de saison, et grâce aux systèmes d'analyses et de contrôles, d'observation et d'alerte, grâce aux progrès technologiques, qui permettent aujourd'hui de distribuer quelques grammes de principe actif par hectare, grâce à la formation de plus en plus pointue de nos agriculteurs, et à leur prise de conscience, l'agriculture traditionnelle, bien conduite, est capable de produire en quantité des fruits et des légumes aux qualités très comparables à celles de nos jardins de grand-mère.

Encore que, les analyses de terre réalisées dans nos laboratoires montrent que, souvent, ce sont les terres des

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

jardiniers amateurs qui sont les plus déséquilibrées ou chargées en résidus potentiellement toxiques. En passant, je veux les inviter à faire analyser leur terre, pour quelques euros seulement, dans notre Service provincial d'analyses agricoles, dont ils trouveront l'adresse sur le site de la Province.

Je crois vain, aujourd'hui, d'opposer l'agriculture biologique et traditionnelle. Malgré une croissance constante, la production bio ne représente que quelques petits pourcents de la surface agricole utile. L'essentiel de la production alimentaire, abondante et bon marché, reste le fait de l'agriculture conventionnelle, et il est nécessaire que nos Services y maintiennent son accompagnement pour toujours plus de qualité, de sécurité, et de respect de l'environnement.

Mais je ne néglige pas pour autant l'agriculture biologique. Je lui reconnais comme vous d'ailleurs une qualité essentielle. Là où l'agriculture conventionnelle va considérer le sol comme un simple support, destiné à recevoir, sous forme chimique principalement, et par apport extérieur, les nutriments dont la plante va se servir pour se développer, la production bio veille à faire de la terre l'unique source nourricière de ses plantes.

Il la restructure, par apport d'humus, veille à l'équilibrer sans apport chimique, y assure le développement d'une vie interne de microorganismes, et obtient souvent des rendements à faire pâlir d'envie les producteurs conventionnels.

Mais à côté de très belles réussites, combien d'échecs ? Combien d'agriculteurs qui ont tenté la conversion bio, peut-être plus motivés par des primes et des perspectives de marché plus favorables que par une réelle motivation, combien ne sont-ils pas, rapidement, retournés à leurs pratiques anciennes, en général sitôt disparues les primes ?

Car ce n'est pas seulement une autre manière de faire le métier. C'est un autre métier, qui demande des connaissances, des compétences et des aptitudes particulières. Et une réelle motivation. Car lorsqu'il faut en faire vivre sa famille, il n'est pas évident d'abandonner un métier que l'on maîtrise pour un autre où l'on a tout à apprendre.

De toute évidence, la période de transition est celle qui nécessite accompagnement, soutien et conseils. Des filières existent, mais ne peuvent répondre à la demande.

Les Services agricoles de la Province de Liège en sont

SEANCE PUBLIQUE DU 11 DECEMBRE 2008.

conscients, qui depuis une paire d'années ont tenté de répondre au besoin. Sans réel succès. Car on ne s'improvise pas technicien bio.

Je peux cependant vous assurer que la décision est prise, d'affecter les moyens humains et matériels nécessaires pour développer au sein de nos Services les compétences biologiques. « Home » nous a rappelé la nécessité urgente de soigner notre terre. Nous voulons y contribuer.

D'autres aspects, d'autres questions ont été formulées par les divers intervenants. Mais le temps me manque, et je vous propose de les étudier dans une prochaine réunion de notre Commission « Agriculture ». Je vous remercie pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Député. C'est ici que se termine cette septième séance thématique de notre Conseil provincial consacré à l'Agriculture.

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention et votre implication dans la préparation de cette réunion. Je clos la séance thématique de ce jour.

M. Guy LEMAIRE.- Merci Madame la Présidente. Je voudrais vous rappeler une application très concrète de ce dont on a parlé aujourd'hui avec la participation de 12 fermes de la province de Liège, c'est les journées « Fermes ouvertes », les 20 et 21 juin où la ferme se fait belle pour vous accueillir.

Ce débat vous a été proposé en directe de la Salle du Conseil provincial de Liège. Vous pourrez le revoir dès ce jeudi soir sur TELEVESDRE à 20H00 ainsi que sur TELEVESDRE également le samedi 13 juin à 13H30 et à 15H00 et sur RTC le samedi 13 juin à 14H30 et dimanche 14 juin à 9H00. Et puis, un clin d'œil pour ne pas dire un vœu pieu pour terminer cette session, ce serait de rappeler la phrase des frères Goncourt qui avait réinstallé la Vénus de Milo « Déesse de l'Agriculture » tout simplement parce que l'agriculture manque de bras. A bientôt.

(Applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous rappelle que nous avons une séance ordinaire après cette thématique.

Je vais cependant suspendre la séance durant 15 minutes afin de permettre à chacun de se dégourdir un peu les jambes et de se sustenter avant la reprise de nos travaux.

SEANCE PUBLIQUE DU 11 JUIN 2009.

1

J'invite également les Chefs de groupe ainsi que Monsieur WUIDART à profiter de ce bref moment pour partager le verre de l'amitié qui leur est offert dans la Salle du Collège provincial.

Clôture de la séance à 17H40